

LA GARANTIE JEUNES

En bref !



**JEUNES
DE 18 à 25 ANS**

- ni scolarisé
- ni en emploi
- ni en formation
- sans soutien familial
- ressources < plafond RSA



Engagement
réciproque
1 an

suivi mission locale



Accompagnement collectif

Accompagnement
personnalisé pendant 1 an

Mises en situations profes-
sionnelles et formations
(immersions, stages, etc.)

OBJECTIFS

Accès
à l'autonomie sociale

Accès
à l'emploi et à la formation

allocation en appui de
l'accompagnement



461,26€ / mois au maximum

Si t'as pas de travail dans ta branche, il faut chercher autre chose ! ».



Judicaël, 25 ans

De retour après 2 ans passés à la Réunion, Judicaël a, à 25 ans, un regard aiguisé : « je suis revenu pour un travail et l'employeur était mal renseigné sur les conditions d'emploi, il n'a pas pu m'embaucher... ». Hébergé chez ses parents, il cherche un logement. « J'ai un bac + 2 en infographie, mais les postes, il faut pouvoir se déplacer... ». Volontariste, il multiplie les expériences « si t'as pas de travail dans ta branche, il faut chercher autre chose ! J'ai travaillé comme préparateur de commande, manutentionnaire, opérateur... ». Il revient régulièrement vers la Mission Locale parce que c'est bien pour les relations sociales, dit-il, et qu'on peut échanger avec d'autres jeunes. Il attend la réponse pour un poste d'infographiste à Rouen et s'il n'a pas de solution, il intégrera un service civique au théâtre de l'Ephéméride, où il a été apprécié lors de son stage. Il a bien compris le travail sur l'autonomie de la Mission Locale et lance, amusé « A la Mission Locale, ils t'aident à trouver un emploi tout seul ! ».

LA GARANTIE JEUNES



Garantie Jeunes

Comment ?

Vous vous sentez prêt à vous investir et vous êtes disponible !

La Mission locale est là pour vous aider, à constituer votre dossier, qui sera examiné en commission d'entrée.

Ma Mission locale



MISSION LOCALE
Pays du Sud-Grésivaudan

Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan

7 rue du Colombier – BP63

38162 SAINT-MARCELLIN CEDEX

Tél. : 04 76 38 83 42 – Fax : 04 76 38 04 94

missionlocale@pays-saint-marcellin.fr



Garantie Jeunes



» Vous avez entre 18 et 25 ans.

» Vous souhaitez devenir autonome financièrement.

LA GARANTIE JEUNES

» Vous voulez définir et mettre en oeuvre un projet pour votre avenir.

» Vous désirez vous investir dans une démarche dynamique vers l'emploi !

Une démarche personnalisée fondée sur le principe de l'emploi d'abord et de mises en situation professionnelle.

MISSIONS LOCALES
RHÔNE-ALPES



Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans le
cadre du programme
« Initiative pour l'Emploi des
Jeunes »



MISSION LOCALE
Pays du Sud-Grésivaudan

LA GARANTIE JEUNES

C'est pour qui ?

Vous avez entre 18 et 25 ans et peu ou pas de revenus.

Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi, ni en formation.

Vous souhaitez réussir votre entrée dans la vie active et trouver un emploi.

Vous êtes motivé et volontaire !

La Garantie Jeunes vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière.

LA GARANTIE JEUNES

C'est quoi ?

- » Un **contrat d'engagement** entre vous et votre Mission locale.
- » Une **allocation forfaitaire mensuelle** pour sécuriser mon quotidien.
- » Un parcours d'accompagnement **collectif et intensif** avec une présence quotidienne à la Mission locale.
- » Développement de vos **compétences** et de vos capacités en multipliant de nombreuses **mises en situation** professionnelle.

« On a fait du sport, du théâtre ... ça m'a permis de me "dé-timider" »



Jonathan, 23 ans

Avec son CAP mécanique, Jonathan a intégré la Garantie Jeunes en mars 2014 ; « Ici je me remets dans le bain du travail et à niveau en mécanique auto ». Il a fait plusieurs stages et postule régulièrement sur des offres. A la ML, il participe aux travaux de rénovation des locaux. « Ici il y a toujours du monde ; Quand on s'embête, on vient se vider la tête... Mettre quelques planches, peindre un mur ». Sur les apports de la Garantie Jeunes il dira « On a fait du sport, du théâtre ... ça m'a permis de me "dé-timider", c'est plus facile pour aller voir les patrons ». L'allocation, quant à elle, lui permet de rester au foyer FJT.



Je sais ce que je veux faire maintenant ! ».



Lourdes, 23 ans

Lourdes est venue ce matin à la Mission Locale « faire un petit point » et regarder les offres. Sortie de l'école avec un niveau bac pro secrétariat, elle ne savait pas ce qu'elle voulait faire. Le travail sur la construction de projet dans la Garantie Jeunes a été payant et elle vient d'obtenir le titre d'assistante de vie aux familles. « Je sais ce que je veux faire maintenant ! ». Avec l'appui de la Mission Locale, elle prépare le concours d'aide-soignante. En attendant, stages et petits boulots vont lui permettre de s'aguerrir.

Qu'est ce qui se passe pendant 1 an ?

- » **Accompagnement collectif** avec des groupes dans le but d'améliorer vos connaissances.
- » **Suivi personnalisé et individuel** pour vous aider dans votre projet professionnel.
- » **Périodes d'immersion en entreprises** afin de vous faire découvrir le monde du travail et acquérir de nouvelles expériences que vous valoriserez.

